

Pourquoi les lois sont-elles  
faites?

A decorative graphic consisting of a solid teal horizontal bar at the top, followed by a white horizontal bar, and then several thin, parallel horizontal lines in teal and white extending across the width of the slide.

# I) Le Code de Hammurabi est le premier code de lois.

« Hammurabi monte sur le trône de **Babylone** aux alentours de 1792 avant J.-C. Son souvenir demeure vivant car il a porté à son apogée cette cité de Mésopotamie proche de l'actuelle Bagdad.

Pendant son long règne de quatre décennies, Hammurabi conquiert les pays voisins du sien : les royaumes d'Ourouk, d'Akkad et Mari. Sa domination s'étend dès lors à l'ensemble de la Mésopotamie et même au-delà. Puis, il se consacre à la consolidation de son royaume, faisant construire temples et canaux (...).

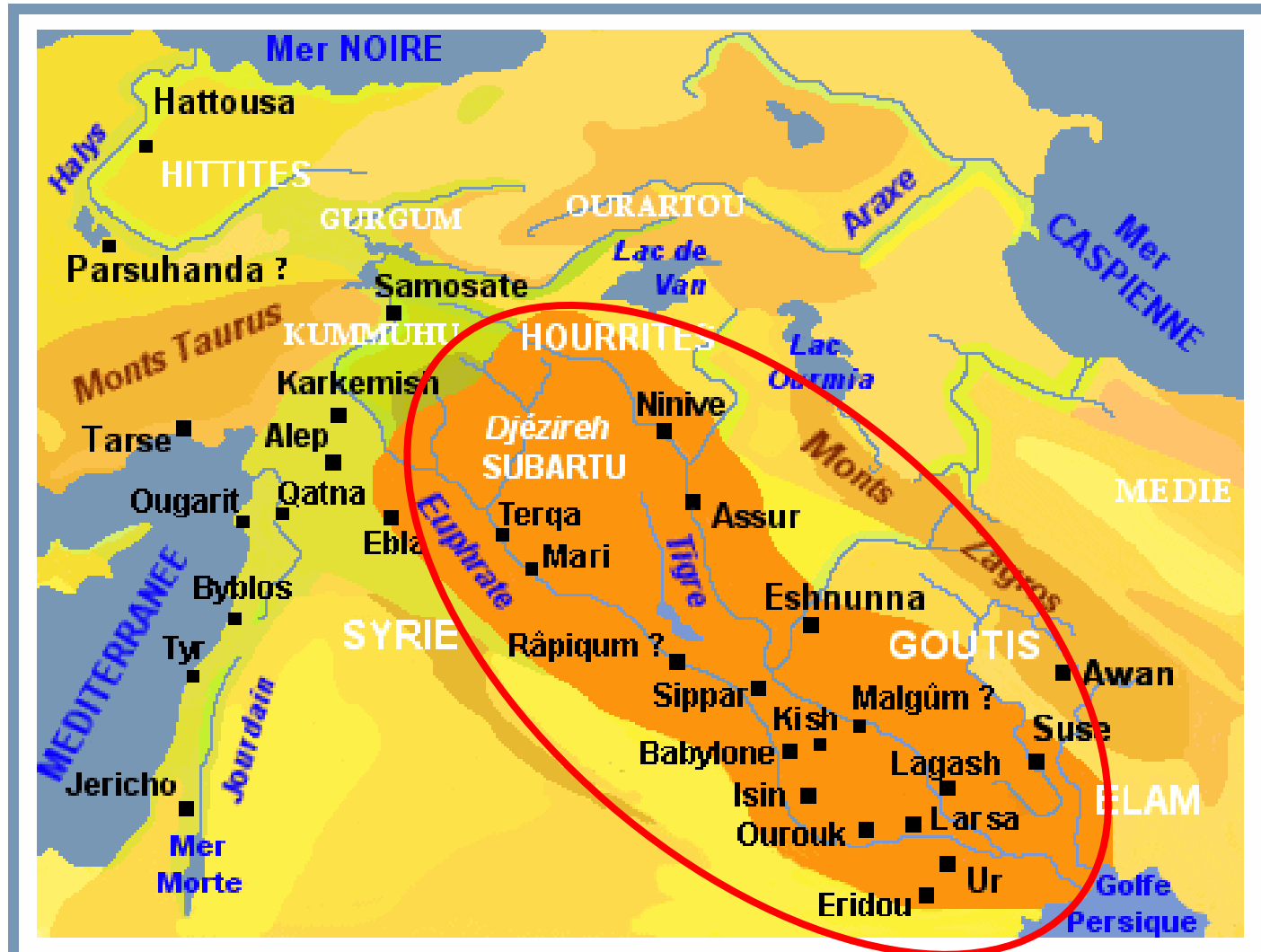
Hammurabi est un grand conquérant mais c'est aussi un grand législateur. Il a laissé un code célèbre composé de 300 articles de lois copiés. Pendant plus de mille ans, le Code fut recopié dans les écoles de scribes sur des tablettes d'argile et des stèles de basalte. L'une de ces stèles, gravée en caractères cunéiformes, est conservée au musée du Louvre. Hammurabi veut que le même droit s'applique à tous les sujets de son vaste empire.

Le souverain a soin de placer son Code sous la protection d'une divinité babylonienne, Shamash, dieu du soleil et de la justice (...).

Ce premier code de lois est une source exceptionnelle pour une meilleure connaissance de la société, de la religion, de l'économie et de l'histoire de la Mésopotamie. »

Hammurabi (1792 av. J.-C. - 1750 av. J.-C.), Le «*roi de justice*» de Babylone –Hérodote.net

# Le royaume de Babylone au temps du roi Hammurabi



**Buste (préssumé?) d'Hammurabi,  
roi de Babylone**  
(Musée du Louvre-Paris)





**Code d'Hammurabi  
Roi de Babylone  
(1792-1750 avt. J.-C.)**

**Basalte**  
**H.:** 225 cm ;  
**L.:** 79 cm ;  
**Ep. :** 47 cm  
Fouilles  
françaises,  
1901 – 1902 ;  
Musée du  
**Louvre ;**  
**Antiquités**  
**orientales ;**  
Aile Richelieu;  
Rez-de-  
chaussée;  
Mésopotamie;  
**Ile**  
**millénaire**  
**avnt J.-C.,**  
Salle 3.





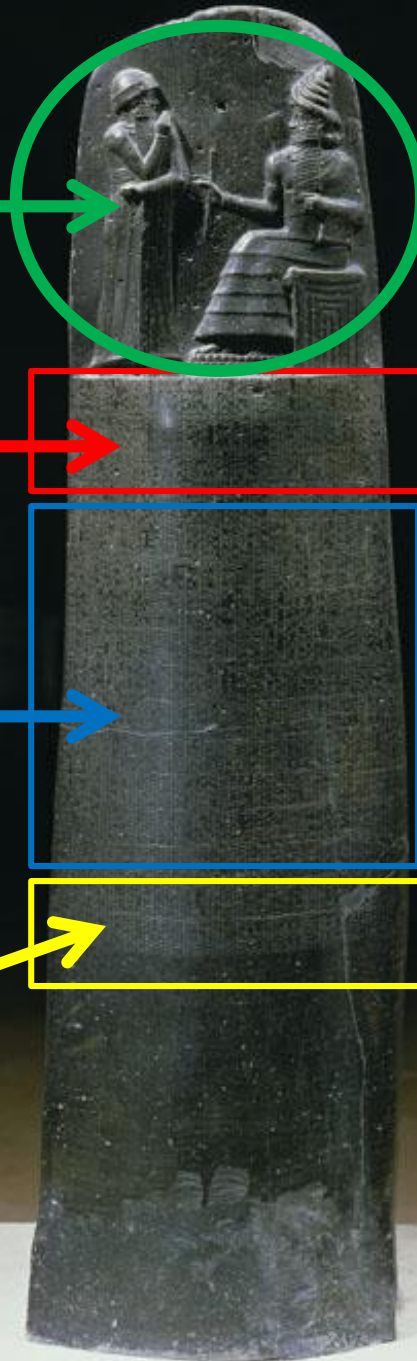


**La scène figurée** représente le roi Hammurabi recevant l'investiture de Shamash (dieu-soleil Shamash, divinité de la Justice).

**Prologue (=introduction)** relatant l'investiture du roi Hammurabi dans son rôle de "protecteur du faible et l'opprimé", ainsi que la formation de son empire et ses réalisations .

**300 lois ou décisions de justice** sur la réglementation de la société dans le royaume de Babylone : "*si un individu a fait telle action, il lui arrivera telle chose*". (informations sur l'esclavage, métiers, commerce, agriculture, prix, salaires, fiançailles, mariage, enfants, divorce, adoption, adultère, héritage...)

**Épilogue (=conclusion)** qui résume l'œuvre de justice du roi Hammurabi (riche en conseils pour les futurs souverains babyloniens).



## Questions :

- 1) Qui est l'auteur des lois à Babylone au IIème millénaire avant J.-C.?
- 2) Dans quel but ces lois sont-elles rédigées?
- 3) Pourquoi les dieux sont-ils associés aux lois?
- 4) Que disent ces lois?
- 5) Pourquoi ce code de lois est-il essentiel pour l'histoire de l'humanité?



- Cette stèle a été commandée par le roi **Hammurabi de Babylone** (1792-1750 av. J-C). On le voit représenté avec le dieu Shamash, divinité du soleil et de la justice. Le roi est cité dans le texte comme "*protecteur du faible et de l'opprimé*".
- Près de **300 lois concernant la vie quotidienne** sont inscrites sur cette stèle.
- Pour être lu par tous, le texte est rédigé en écriture cunéiforme très simplifiée.

## II) Pourquoi dois-je obéir aux lois ?

### Extrait du règlement intérieur de mon collège.

#### **« J'ai le droit :**

- de recevoir un enseignement et de penser librement,
- d'être respecté(e) par tous, quels que soient mon âge, mon sexe, mon origine et mes opinions,
- de n'être ni humilié(e), ni insulté(e) quelle que soit mon apparence,
- de ne pas être frappé(e), ni violenté(e),
- d'être représenté(e) par mes camarades délégués de classe que j'ai librement élus,
- d'être accueilli(e) dans des locaux propres et en bon état.

#### **J'ai le devoir :**

- de respecter les autres, adultes et élèves du collège,
- de travailler et de suivre les cours dans le calme,
- de ne pas tenir de propos racistes, xénophobes, antisémites, homophobes, sexistes ou diffamatoires,
- de respecter la liberté et la dignité d'autrui,
- d'accepter que les autres n'aient pas les mêmes croyances ou opinions que moi,
- de n'être violent ni en paroles ni en actes,
- de respecter le matériel et les locaux du collège ainsi que les affaires de mes camarades et des adultes de l'établissement ,
- de ne pas utiliser mon portable,
- d'adopter un langage et une attitude corrects vis-à-vis des adultes et élèves du collège. »

## Questions :

- 1) Expliquez les termes soulignés. Quel est le verbe qui revient le plus souvent?
- 2) Définissez "droit" et "devoir". Donnez un exemple pour chaque terme défini.

### III) Que dit la loi aujourd'hui?

"Le règlement intérieur précise les règles de vie collective applicables à tous les membres de la communauté éducative...Chaque établissement définit son propre règlement intérieur et le modifie comme il le souhaite...Tous les membres de la communauté éducative sont concernés pour que le règlement intérieur soit le résultat d'un travail collectif...Le règlement intérieur est adopté par le conseil d'administration."

**Circulaire ministérielle n° 2011-112 du 01/08/2011**



## **Questions :**

- 3) Pourquoi tous les établissements scolaires en France doivent-ils avoir un Règlement intérieur?
- 4) Qui rédige le règlement intérieur? Est-ce une obligation?
- 5) Qui adopte le règlement intérieur dans chaque établissement? Pourquoi?

Pour en savoir plus, le Code d'Hammurabi au Musée du  
Louvre :

<https://www.youtube.com/watch?v=AMQQonopuOk>